

# SIG ET APPLICATIONS

## Fiscalité locale

- Commission Communale des Impôts Directs (CCID) : instance habilitée à entériner toute modification relative à des changements modifiant la valeur locative cadastrale. Réunion annuelle pour donner un avis sur le calcul de chaque nouvelle valeur locative et prendre une décision sur les données révisées de chacun de ces locaux. Cette opération se concrétise au moyen d'un document intitulé liste 41 qui recense tous les locaux de la commune pour lesquels un changement a été pris en compte depuis la dernière CCID.

- Applications dans le SIG :

- \* Suivre les mutations foncières, d'analyser leur politique d'abattements, connaître et prévoir l'évolution de leur tissu économique, signaler les anomalies constatées.

- \* Cartographie des modifications de la liste 41 : plans par quartier, statistiques.

- \* Inventaire des locaux, comparatifs par catégorie, surface, secteurs géographiques.

- \* Dresser la carte fiscale pour y repérer les anomalies, vérifier la pertinence de la politique fiscale (exonération, imposition).

- \* Repérer les zones fiscales homogènes.

- \* Croiser avec les données du service urbanisme (PC) pour constater les manques et mettre en évidence les anomalies de déclaration.

- \* Observatoire fiscal de la taxe professionnelle.

## Urbanisme

- Répertoire mensuel et mise à jour des plans cadastraux des modifications urbanistiques.

- Synthèse annuelle par types d'aménagements urbains.

- Cartographie annuelle de l'ensemble des aménagements urbains.

- Report du PLU : zonage, règlement, à partir du fond cadastral et/ou orthophoto.

- Diagnostic de territoire, politiques d'aménagements, mutation de l'utilisation des sols.

- Carte de scénarii, comparaison et impacts des projets.

- Recollement des plans de réseaux, voirie, collecte des déchets, circuits de transport, patrimoine bâti.

- Gestion de l'éclairage public, des espaces verts, des cimetières.

- Gestion du foncier et ADS :

- \* Consultation du PLU et règlement par le citoyen pour connaître ses droits.

- \* Facilité de la lecture du territoire en conseil municipal ou réunion publique.

- \* Instruction ADS : sécuriser la recevabilité et répondre plus rapidement aux éléments manquants, instruire le PC par des requêtes et analyses de la parcelle.

- Consultation des périmètres de Plans Particuliers d'Intervention, Plans de Prévention des Risques, servitudes.

- Communication, mise en ligne : documents d'urbanisme, plan de ville, équipements collectifs.

## 3D et SIG

- Recours au MNT (représentation de la topographie terrestre) : modèle numérique de terrain, pas de 50m à 1000m (IGN, BD Alti).

- \* Semis de points indiquant des altitudes.

- \* Produits dérivés : courbes de niveaux, calculs de pente, profil en long, création de scènes paysagères.

- Possibilité de générer une carte en relief, de la draper de couches thématiques (orthophoto, données métier).

- Nécessité : plus de données (coûteuses), systèmes plus rapides, plus de stockage.

- Utilité : planification urbaine (simulation des impacts des projets), géologie (représentation du sol et sous-sol), téléphonie mobile (carte de couverture), génie civil, gestion de ressources naturelles (scénarios d'évolution).

- Couplage avec le MNE (Modèle Numérique d'Élévation) : information de hauteurs des éléments au-dessus du niveau du sol (bâtiments, arbres). Permet des scènes en 3D avec des bâtiments.